

à mon grand regret de ce que Paris n'en ait pas été étonné, ils déclarèrent reconnaître toutes les clauses de la négociation du 28 janvier. Ils entrèrent en des communications qu'on peut appeler cordiales avec l'ennemi. Un officier prussien est dans l'obligation d'expliquer qu'il avait adressé plusieurs dépêches à des agents de la Commune. Le délégué à la guerre produit une succession d'arrêts très sévères pour consacrer à l'ennemi la libre jouissance de tous les droits que lui confèrent les négociations en cours. Des agents que j'avais dû faire arrêter comme agents prussiens, deviennent les principaux chefs de la Commune.

M. Dombrowski était dans le cas. (Sensation profonde.)  
Messieurs, j'en ai dit assez, me défiant beaucoup des écarts de ma propre pensée et de mon langage. J'ai dû parler ainsi pour vous indiquer à qui appartenait pour une part l'insurrection de Paris. Je l'ai regardée, je la regarde encore comme une continuation de la guerre étrangère transformée et je ne puis oublier que dans certains circonstances, M. le prince de Bismark, qui a fait à la Commune l'honneur de parler d'elle deux fois dans des discours officiels, n'a trouvé aucune parole pour exprimer le sentiment de réprobation qu'inspirent au monde entier devant la morale universelle, les crimes de la Commune. (Très-bien! très-bien!) et que, par contre, il y a trouvé un grain de bons sens (Mouvement nouveau et prolongé.)

Un rapport est déposé sur la proposition relative à la nomination des gouverneur et sous-gouverneur de la Banque de France. Le rapport conclut à la prise en considération.

Un rapport est déposé sur une modification au règlement.  
LE COMTE JAUBERT dépose un projet de loi tendant à augmenter les ressources du budget. Ce projet n'a pas seulement une importance financière, mais une importance politique. Il astreint tous les étrangers résidant en France, à se munir d'un passeport dont le coût est de... et d'un permis de séjour dont le coût annuel est de... L'auteur de la proposition fait remarquer qu'il a laissé les chiffres en blanc. Il désire que sa proposition soit renvoyée à la commission du budget.

LE PRÉSIDENT fait observer qu'il est nécessaire pour cela que la proposition ait été soumise à la commission d'initiative parlementaire, ou que l'urgence soit déclarée sur cette proposition.

LE COMTE JAUBERT ne demandant par l'urgence, la proposition est renvoyée à la commission d'initiative parlementaire.

Un membre dépose un rapport concluant à la prise en considération d'urgence d'une proposition de M. Claude, de la Meurthe, portant que sont électeurs et éligibles sans condition de domicile tous les citoyens français désignés dans le traité de mai 1871 qui auront opté pour la nationalité française à charge par eux de faire constater d'ici à un certain délai, leur nouveau domicile dans leurs mairies respectives.

La commission prie la Chambre de statuer dans le plus bref délai sur la proposition dont il s'agit.

LE PRÉSIDENT déclare qu'il est impossible que la Chambre statue sur la proposition sans que celle-ci ait été renvoyée à une autre commission.

La prise en considération est mise aux voix et adoptée. En conséquence, la proposition sera renvoyée devant les bureaux, et, dès demain, elle pourra être votée si la Chambre le veut.

Un rapport est sur le point d'être fait sur une proposition demandant une surtaxe de 3 fr. par 100 kilogrammes de toute nature. Un des membres de la commission demande l'urgence sur la proposition. M. le président fait observer que le règlement demande d'abord que la prise en considération soit votée d'urgence. Cette urgence est rejetée.

M. BAZE dépose un projet de décret portant que l'Assemblée ne pourra se séparer avant d'avoir voté certaines lois d'organisation générale, et que, dans tous les cas, elle fixe la durée de son mandat à 2 ans, à dater de la promulgation du décret.

Voix diverses. — Les noms ! Les noms des signataires de la proposition.  
M. BAZE. — Voici l'exposé des motifs.  
Voix diverses. — Non ! non ! lisez ! lisez !  
Autres voix. — Le texte de la proposition seulement.

### M. LE PRÉSIDENT.

Le texte de la proposition sera imprimé et distribué.  
M. BAZE donne lecture du texte de son projet de décret dont voici la substance :  
Art. 1<sup>er</sup>. L'Assemblée nationale ne se dissoudra pas avant d'avoir pourvu à l'exécution du traité de paix consenti et signé le 30 mai dernier.

2<sup>o</sup> Avant d'avoir assuré l'indemnité de guerre.

3<sup>o</sup> Avant la cessation de toute occupation étrangère sur le territoire français.

4<sup>o</sup> Avant d'avoir pourvu à l'organisation, par des lois générales, à tous les services publics, militaires, administratifs et financiers.

5<sup>o</sup> Avant d'avoir fait les lois organiques sur l'administration et achevé les lois électorales.

Art. 2. Sauf le cas où elle prononcerait elle-même sa dissolution, elle tiendra son mandat comme expiré dans deux ans à partir de la promulgation du présent décret.

Art. 3. L'Assemblée Nationale maintient et confirme dans la personne de M. Thiers les pouvoirs, droits et prérogatives de Président du conseil et chef du Pouvoir Exécutif qu'elle lui a conférés à Bordeaux en 1871. (Agitation prolongée.)

J'affirme, ajoute M. Baze, que je n'ai pas l'intention de formuler une date pour la durée des pouvoirs de M. Thiers. Ces pouvoirs dépendent de l'Assemblée et restent sous son contrôle. Voilà quelle est la situation actuelle, et quelle est aussi ma pensée. Dans le décret dont je viens de vous donner connaissance (Mouvements divers)...

M. EMANUEL ARAGO : Quels sont les auteurs du projet de décret ?

Le projet suivra la filière du règlement.

M. DALUREL dépose une proposition portant :

« L'Assemblée Nationale constituante nommée par le suffrage universel, considérant qu'il importe de fixer définitivement la forme du Gouvernement en France, arrête :

« Art. 1<sup>er</sup>. Une Commission de 15 membres sera élue le 22 juin prochain, à l'effet d'étudier et élaborer un projet relatif à la forme définitive du gouvernement.

« Art. 2. Pour faire le choix des membres de cette importante Commission, l'Assemblée ne tiendra pas de séance publique les 21 et 22 juin prochain.

« Art. 3. La Commission devra déposer son projet le 2 juillet prochain, au plus tard, afin que ce projet puisse être discuté immédiatement après le scrutin complémentaire du 25 juillet. (Mouvements divers)

La proposition est renvoyée à la Commission d'initiative parlementaire.

A ceux qui trouvent que M. Vuillot malmené trop brutalement les princes de la maison de Savoie — les modèles de toutes les vertus !... — nous voudrions pouvoir montrer les odieuses caricatures que le gouvernement subalpin fait publier, à Rome même, contre le souverain pontife. — Le dernier numéro de la *Rappa* (la Râpe), présente un tableau dans lequel l'Italie nue, attachée à la colonne, est flagellée par la Pape, le cardinal Antonelli et Mgr de Mérode. Pie IX est demi-nu, habillé en bourreau, la tête coiffée d'un mouchoir que surmonte le Croissant. Et ces choses là se répètent chaque jour d'un bout à l'autre de la Péninsule, avec les encouragements de la police de Victor-Emmanuel.

### LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE SOUS LA RÉPUBLIQUE.

On lit dans l'*Echo Rouennais* :  
« Le concierge de l'Hôtel-de-Ville a été... révoqué de ses fonctions.  
« Vent-on savoir pourquoi ?  
« Ecoutez bien :  
« Il a été surpris allant à la messe !!!  
« Voilà son crime.  
« Et cependant, racontait sa femme à la personne qui nous a transmis ces détails, « j'épiais attentivement le moment propice et j'avertissais mon mari qui se glissait à l'église, comme un malfaiteur, évitant avec soin d'être vu par nos maîtres ! »  
« Malgré ces précautions, il a été vu et révoqué. Il méritait bien au moins cela. A Paris, on l'aurait fusillé... »

### ECHOS PARLEMENTAIRES

Un ingénieur civil a adressé aux députés un prospectus des plus réjouissants et qui porte le titre adorable de CALMEUR MÉCANIQUE. La chose, lue à haute voix dans un groupe par M. de Saint-Germain, faisait les délices de la galerie de la Paix avant la séance.

On a surtout ri aux passages suivants :  
« Lorsque le président éprouve le moindre difficulté pour obtenir le silence, il fait mettre l'appareil en mouvement... »  
« Aussitôt la boîte s'ouvre à deux battants et laisse voir un cadran dont une aiguille fait le tour en une minute.  
« A chaque tour retentit un carillon de quelques secondes.  
« Sur une pancarte exposée à tous les regards, on inscrit le nombre de carillons produits »

« Par le seul fait de l'apparition du cadran, la séance est suspendue... »  
« Tant que la boîte reste ouverte, l'orateur, le président, l'auditeur n'ont pas un mot à dire, pas un mot à entendre.  
« L'appareil fournit aussi le moyen de rappeler à la concision un orateur trop diffus. Au lieu de lui rendre toute explication impossible, on lui accorde cinq minutes pour conclure, et l'aiguille mesure ce délai en marchant sans sonnerie... »

M. Jean Brunet — cela n'a étonné personne — est le seul qui ait pris la défense de cette ingénieuse invention, que son auteur place « à côté de l'urne électorale, dans la série à peine commencée des engins de la liberté.

C'est la gauche qui faisait triste mine, lorsque celui qu'on a baptisé « la plus belle carrière militaire » déclarait modestement que lui seul eût pu lutter contre le génie stratégique de M. de Moltke...  
« Le cas de ce pauvre Brunet ne date pas d'aujourd'hui, disait mélancoliquement un de ses amis politiques. Il faut remonter jusqu'en 1832, époque où il entra à l'école polytechnique et où ses camarades le surprisent se taillant un bâton de maréchal de France dans un balai... »

La vérité est qu'il était capitaine d'artillerie à 26 ans, et qu'il publia en 1842 une histoire générale de son arme, à laquelle il dut de se voir présenter, en 1848, par M. Vieillard, au futur empereur.

M. Jean Brunet qui, à la Constituante, représentait la Haute-Vienne, représente aujourd'hui... la Seine.

« Et on n'a pas la consolation, murmure un Parisien en l'entendant, de se dire que tout le monde vote à Charenton.

« Ce n'est pas une monographie du siège et du 4 septembre que le général Trochu nous a faite en deux jours, a dit M. Jules de Masteyrie; c'est une autobiographie.

On mettait sur le tapis dans les couloirs certains candidats impérialistes, entr'autres MM. Dugué de la Fauconnerie, Mathieu, dit de la Corrière, parce qu'il est de la Marne, et le baron Buquet.

« On racontait à leur endroit des anecdotes courantes.  
« Etes-vous toujours bonapartiste ? aurait-on demandé à M. Dugué de la Fauconnerie.  
« Monsieur, aurait-il répondu fièrement, quand on s'appelle *La Fauconnerie*, on ne peut vivre qu'avec des aigles.

Maintenant, au tour de M. Mathieu.  
« On sait que tout ce qu'avancait M. Rouher était loin d'être mot d'Évangile.  
« Mais si, dit un jour M. Picard, c'est l'Évangile selon Mathieu... (Figaro)

### Dépêches Télégraphiques

Service particulier du *Journal de Roubaix*.

Paris, 16 juin.

On dit que l'état de siège sera levé aujourd'hui à Paris.

Un corps de gendarmes mobiles est formé pour le maintien de l'ordre.

Le nombre des armes reprises est de 660,000, plus 1,700 canons et mitrailleurs.

Les Prussiens revenus à Paris sont insultés dans les rues et on leur refuse des tables dans les restaurants.

On mettait sur le tapis dans les couloirs certains candidats impérialistes, entr'autres MM. Dugué de la Fauconnerie, Mathieu, dit de la Corrière, parce qu'il est de la Marne, et le baron Buquet.

« On racontait à leur endroit des anecdotes courantes.  
« Etes-vous toujours bonapartiste ? aurait-on demandé à M. Dugué de la Fauconnerie.  
« Monsieur, aurait-il répondu fièrement, quand on s'appelle *La Fauconnerie*, on ne peut vivre qu'avec des aigles.

Maintenant, au tour de M. Mathieu.  
« On sait que tout ce qu'avancait M. Rouher était loin d'être mot d'Évangile.  
« Mais si, dit un jour M. Picard, c'est l'Évangile selon Mathieu... (Figaro)

### Rochefort ne sera jugé que la semaine prochaine.

L'Assemblée continuera de siéger à Versailles.

Londres, 16 juin.

La comtesse de Paris est heureusement accouchée d'une fille, mardi, à Twickenham.

Napoléon et Eugénie visiteront jeudi le prince et la princesse de Galles.

Vienne, 16 juin.

L'adresse de la Chambre de Roumanie a été votée par 92 voix contre 7. Elle insiste sur la volonté manifestée par le pays de fortifier la dynastie actuelle.

Parlant des rapports de la Roumanie avec la Sublime-Porte, elle exprime la satisfaction qu'ont éprouvée les représentants roumains en voyant les liens devenir plus intimes.

Madrid, 15 juin.

Un long débat a eu lieu de nouveau au sein de la commission du budget relativement à l'annulation du traité avec la Banque de Paris.

M. Morel donnera ce soir de nouvelles explications.

La concession du câble entre la Corogne et l'Angleterre a été annulée.

Qui pourra jamais croire que l'Internationale continue de fonctionner à Paris ? Eh bien, au dire de *Paris-Journal*, ce fait existe, si invraisemblable qu'il soit ; l'Internationale fonctionne dans Paris, malgré l'état de siège.

Nous lisons dans ce journal :

Hier, vous entendez bien, hier, le Comité central de l'Internationale a tenu grande réunion à Paris. Voici le résultat de la collaboration des membres qui y assistaient :

Travailleurs,  
Une lutte, sans précédent dans l'histoire du monde, vient de s'engager. On dit que nous sommes battus. Si notre devoir n'était pas de marcher en avant, et toujours en avant, nous vous dirions : la réaction a raison.

Mais notre devoir nous force à vous dire : Laissez la réaction chanter victorieuse, et agissez. On vous a désarmés, vous a-t-on réellement vaincus ?

A Paris, vous êtes encore cent mille. Quand on est cent mille on ne se retire pas volontairement de la lutte. La loi française vous donne, à vous travailleurs, la puissance politique. La laissez-vous échapper encore une fois ?

Non, ce n'est pas possible.  
Vous n'avez plus ni clubs, ni réunions, ni organes; ralliez-vous, vous qui voulez le droit à la vie, autour de l'Association internationale des travailleurs. Seule, elle peut vous conduire à l'émancipation et vous arracher au joug du capital et des prêtres.

L'Association internationale des travailleurs est en ce moment la grande coupable. Tous les capitalistes, toutes les incapacités de la capitale l'accusent des malheurs de la France, de l'incendie de Paris.

Les malheurs de la France, nous les rejetons sur les Trochu, Jules Favre et autres.

L'incendie de Paris ! Nous en acceptons la responsabilité.

La vieille société doit périr. Elle périra...  
Un effort gigantesque l'a déjà ébranlée ; un dernier effort doit la jeter à bas.

Travailleurs,  
Pas de disputes intestines, pas de divisions. Aux urnes ! aux urnes !

Nous sommes le nombre et le droit, donc nous sommes la force.

La réaction a pris nos armes, elle n'a pas pris nos bulletins de vote.

En avant ! En avant !

Vive la République sociale !  
Vive la Commune !

Et il y a des gens qui s'imaginent que parce que l'ordre règne dans les rues de Paris, ou, grâce à Dieu, la ligne a remplacé les bandes de la Commune, la société est sauvée !

On parle vaguement d'ouverture de négociations entre les gouvernements à l'effet de s'entendre pour amener la suppression de cette association formidable qui menace l'existence de tous les États. Nous souhaitons plus que nous ne l'espérons, le succès dans ces tentatives. Mais les gouvernements veulent-ils se préserver, eux et les peuples, d'une émeute totale et prochaine, ce sont surtout les doctrines dont l'Internationale est à la fois le produit et l'expression suprême, qu'ils doivent chercher à éradiquer. Nous craignons que la force ne leur manque pour accomplir cette œuvre nécessaire, et le courage même pour l'essayer. De son plus dans l'état actuel de l'Europe, elle n'est pas réalisable ; elle ne le deviendra qu'après la Restauration générale qu'appellent de vœux le Maître et le Bonald ; et dont la restauration française sera le signal.

### Chronique locale & Départementale

Hier, 16 juin, une messe solennelle d'actions de grâce a été célébrée en l'église Saint-Martin, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'avènement de Pie IX au souverain Pontificat. L'assistance était nombreuse et appartenait à toutes les classes de la société. Le sermon remarquable, a été donné par M. l'abbé Bernard, vicaire-général.

A l'issue de la messe, M. le vicaire-général, MM. les doyens, le clergé des paroisses et diverses autorités, accompagnés de la musique la Grande-Harmonie et escortés d'un détachement de gardes nationaux, se sont rendus en procession sur le terrain où doit être élevée la nouvelle église du Sacre-Coeur (quartier du Jean-Ghislain). Sur tout le parcours du cortège, les maisons étaient ornées de bannières ; la décoration du Cercle de la Concorde, due à un artiste de talent, M. Charles Rousset, a surtout été remarquée.

Avant la bénédiction de la première pierre de l'église, M. l'abbé Deroubaix a prononcé un discours dont nous analysons rapidement les principaux passages.

La bénédiction de la première pierre d'une nouvelle église, au milieu d'une population chrétienne, est un événement considérable, a dit l'orateur en commençant ; car une église, c'est la maison de Dieu et la maison du peuple, c'est la maison de la prière, de la grâce, d'une école de vérité, de justice, de charité, de liberté.

Mais les circonstances présentes donnent à la cérémonie de ce jour un caractère particulier qui en rendra le souvenir impérissable. Je ne veux point parler de cette pompe extérieure qui atteste votre foi ; de ces concours immenses de prêtres et de fidèles qui est le plus bel ornement de cette solennité ; je ne veux point parler de l'édifice que donne à cette fête la présence des magistrats de la cité et de celui qui vous amène, les bénédiction de notre premier pasteur, à ce moment où il en représente l'autorité.

En ce jour, à cette date du 16 juin, vos pensées et vos cœurs se tournent vers celui qui l'univers salue du nom de Souverain Pontife, de Pasteur, de Père, de Roi, de Docteur infailible ; et si nos âmes n'étaient pas oppressées par les malheurs de l'Église et de la France, vous acclamerez par un immense cri de joie, le 25<sup>e</sup> anniversaire du jour où Dieu a élevé sur la Chaise de Saint-Pierre, le grand, le bien-aimé, l'immortel Pie IX ; et vous entonneriez avec enthousiasme l'hymne de la reconnaissance envers Dieu qui nous a conservé notre Pontife ; notre Roi, notre Père, à travers tant d'épreuves de vicissitudes, de révolutions, de spoliations sacrilèges, et nous le montrons, après un pontificat de 25 ans, avec la triple majesté de l'infailibilité, de la vieillesse et du malheur, tendant la main aux peuples et aux rois de la terre entraînés aux abîmes par l'impérialisme révolutionnaire.

Voilà, mes frères, ce qui mettra sur la première pierre de cette église une marque indestructible.

Si nous n'avons pas encore la joie qui conviendrait à pareil jour, nous avons du

### FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 15 JUIN 1871.

— 55 —

### LE

### DERNIER IRLANDAIS

PAR

ELIE BERTHET

XV

LA VALLÉE DES TROIS-SOEURS.

(SUITE)

— Tom Irwing ou Dugald Mac-Carthy, dit-il en souriant, quoique vous ayez payé de votre personne dans la dernière rébellion, vous n'êtes pas sanguinaire, je le sais. D'ailleurs, vous ne voudriez pas tuer un ancien ami, qui n'a pas plus aujourd'hui qu'autrefois de mauvais desseins contre vous !  
En même temps, celui qui venait de parler écarta son manteau et montra les traits amaigris, mais toujours calmes et sereins, d'Angus O'Byrne. Irwing manifesta un vif étonnement mêlé de joie. Il laissa tomber sa carabine, et s'élançant vers Angus, il s'écria transporté :  
— Est-il possible ? Sa Révérence elle-

même ! Ah ! quel bonheur ce sera pour...

Il s'arrêta interdit ; le prêtre le regarda fixement.

— Eh bien ! que voulez-vous dire, Tom ? Pour qui ma présence sera-t-elle un bonheur dans ce pays maudit, où, sans doute, personne ne me désire, personne ne m'attend ? — Ma foi ! Votre Révérence, je voulais dire pour... pour ma femme, par Dieu ! la pauvre Mary, qui est venue me rejoindre ici avec la vieille mère et toute la bande des petits enfants.

Nous sommes établis de l'autre côté de cette montagne, dans un bon cottage ; et si vous consentez à pousser jusque-là, vous verrez comme on vous fera fête ! Och ! nous ne sommes pas aussi misérables qu'autrefois ! Le commerce ne va pas mal dans ce canton...

Et le paddy se mit à rire.  
— Le commerce ! répéta Angus avec amertume ; Dieu veuille que le commerce qui vous procure cette aisance soit honorable et conforme aux lois !

Les lois sont ce qu'elles sont, Votre Révérence, répondit Irwing avec légèreté ; mais on est bien obligé de travailler sous terre, quand il n'y a pas moyen de travailler dessus... Och ! il faut rire un peu, comme dit Jack... Mais Votre Révérence paraît cruellement fatiguée, et on dirait que vous avez une douleur au cœur.

Vous plairait-il un peu de ce whisky, monsieur O'Byrne ! Quoique vous en ayez répandu là-bas, sur les rochers de Saint-Patrick, plus d'un gallon qui, à la vérité, ne valait pas celui-ci, vous

êtes trop sage pour ne pas savoir vous soumettre à la nécessité !

Il se baissa, remplit à moitié un gobelet d'étain du contenu de son outre, puis il présenta le gobelet à Angus. Celui-ci voulait refuser ; mais réellement son sang se glaçait dans ses veines, et il sentait la chaleur vitale l'abandonner. Il accepta donc et avala avec répugnance une gorgée de la liqueur qu'il avait tant prosaïté.

Cette action parut comme une grande victoire à Tom Irwing, qui donna les signes d'une joie immodérée.

— Il boit ! il boit du whisky, dit-il en frappant des mains, et du whisky de contrebande encore ! Là-bas ! à Neath, ils ne voudraient jamais croire cela !... Ah ! Votre Révérence, quand je vous disais que le whisky ne pouvait faire de mal ! Tenez, voici déjà les couleurs qui reviennent sur vos joues. Mais Votre Révérence permet... Il ne faut rien perdre des biens de Dieu !

Et Irwing vida d'un trait la tasse que le prêtre venait de lui rendre encore presque pleine.

En dépit de lui-même, Angus O'Byrne se sentait un peu réconforté par les quelques gouttes de whisky qu'il venait d'avaler. Il dit avec un nouveau sourire :

— C'est seulement l'abus que je blâme. Irwing ; si vous et tant de nos pauvres compatriotes vouliez-vous contenir d'user modérément... Mais il ne s'agit pas de cela en ce moment. Puisque vous m'offrez l'hospitalité à votre cottage,

j'accepte volontiers. Je suis épuisé de fatigue, car depuis ce matin j'erre dans ces campagnes sauvages. Mon poney ne sera pas fâché non plus d'avoir quelques poignées de paille ou de foin pour se restaurer ; la pauvre bête est sur les dents.

Montrez-moi donc le chemin et partons. — Oui, partons, Votre Révérence, répliqua Tom ; nous ne sommes pas loin de chez moi, et la ménagère n'a pas oublié combien autrefois vous étiez bon pour elle et pour les enfants... Oui, vous et une autre personne... la pauvre chère fille ! Mais elle est dans le pays des anges maintenant !

Le fraudeur reprit son outre, sa carabine et se mit à marcher en avant, tandis que M. O'Byrne le suivait en tenant par la bride son cheval épuisé. Pendant quelques instants, les difficultés du sol rocailloux rendirent toute conversation impossible. Mais bientôt les voyageurs atteignirent un sentier durci par la gelée, où la marche devenait plus commode, et qui, tournant la base d'une des montagnes, semblait conduire à des régions plus favorisées.

Néanmoins, aucun d'eux ne se pressait de rompre le silence. Irwing était soucieux ; évidemment, certaines difficultés, auxquelles il n'avait pas songé d'abord, se présentaient maintenant à son esprit et le mettaient en garde contre les indiscrétions. De son côté, le prêtre catholique cherchait les moyens d'aborder un sujet pénible et délicat.

— Irwing, dit-il enfin d'un ton mé-

lancolique, avant d'arriver à votre cottage, où nous pourrions être troublés, j'ai d'importants renseignements à vous demander. Malgré vos fautes passées, dont vous subissez si durement la peine, vous n'êtes pas méchant, comme vous le disiez tout à l'heure ; vous répondrez donc avec franchise, je l'espère, aux questions que je vais vous adresser.

Irwing, en vous recontraçant ici par hasard, la pensée m'est venue que vous pourriez me donner des nouvelles de mon malheureux frère et... d'une personne qui l'accompagne ; me serais-je trompé ?

Tom le regarda en dessous d'un air sournois, puis il répliqua résolument : — Votre frère, monsieur O'Byrne l'ait comment saurais-je, moi ; pauvre homme, ce qu'est devenu un grand loblou comme votre frère ? Il est en France peut-être, ou bien... Ne m'en tenez pas, interrompit Angus avec sévérité ; j'en suis d'une manière certaine que Richard est caché dans le voisinage, et vos menottes ne serviraient qu'à perdre votre âme sans changer ma conviction. Tenez, Irwing, ajouta-t-il d'un ton plus doux, ne craignez pas de vous fier à moi ; je suis venu ici pour accomplir une mission de salut. Vous n'ignorez pas, sans doute, quel danger court Richard et quelle condamnation terrible...

La voix lui manqua et ses yeux se remplirent de larmes.

— Oui, oui, reprit le paddy avec émotion, un déserteur nous a apporté dernièrement...